Geertrui BLANCQUAERT & François MALRAIN

Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes



Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF - Amiens du 29 mai au 1^{er} juin 2014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes

Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF Amiens 29 mai - 1^{er} juin 2014

Sous la direction de

Geertrui BLANCQUAERT & François MALRAIN

Société ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Philippe RACINET

PRÉSIDENT D'HONNEUR: Jean-Louis CADOUX

VICE-PRÉSIDENT : Daniel PITON

Vice-Président d'Honneur : Marc Durand

Secrétaire : Françoise Bostyn Trésorier : Christian Sanvoisin

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,

Conservateur général du patrimoine, conservateur régional de l'archéologie PASCAL DEPAEPE, INRAP

Daniel Piton

SIÈGE SOCIAL

Laboratoire d'archéologie Université de Picardie Jules Verne Campus, chemin du Thil F - 80 025 AMIENS CEDEX

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel F - 60 300 SENLIS rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie) rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2016

2 numéros annuels 55 € Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

La Poste Lille 49 68 14 K

SITE INTERNET

http://www.revue-archeologique-picardie.fr

D É P Ô T L É G A L - mai 2016 N° ISSN : 1272-6117



REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE. NUMÉRO SPÉCIAL 30 - 2016.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Daniel PITON rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

est publiée avec le concours de la Région de Picardie, des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA de Picardie). et avec le concours de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

COMITÉ DE LECTURE

Didier Bayard, Tahar Benredjeb,
François Blary, Adrien Bossard,
Françoise Bostyn, Nathalie Buchez,
Jean-Louis Cadoux, Benoît Clavel,
Jean-Luc Collart, Bruno Desachy,
Sophie Desenne, Jean-Pierre Fagnart,
Jean-Marc Fémolant, Gérard Fercoq
Du Leslay, Nathalie Gressiezr,
Lamys Hachem, Vincent Legros,
Jean-Luc Locht, Noël Maheo,
François Malrain, Daniel Piton,
Philippe Racinet, Marc Talon

COVVERTVRE

- Évocation d'un paysage à l'époque gauloise (© B. Clarys).
- Évocation du site de Poulainville à La Tène finale (© S. LANCELOT/Inrap).

Imprimerie: Geers Offset Eekhoutdriesstraat 67 9041 Gand www.geersoffset.com

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

- 9 Préface par Jean-Luc Collart, conservateur régional de l'archéologie.
- 11 Préface par Dominique Garcia, Président de l'Inrap.
- 13 L'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer.
- Le mot des organisateurs.

THÈME I FORMES D'OCCUPATION ET D'ORGANISATION TERRITORIALE

- Origines protohistoriques des voies de grands parcours antiques en territoires Carnute, Senon et Parisii. Éléments fournis par l'archéologie préventive et l'archéogéographie par Jean Bruant avec la collaboration de Régis Touquet.
- Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise) "Carrière REP/Véolia": exemple de structuration du territoire au second âge du Fer au nord du Bassin parisien. Étude de cas et apport de l'archéogéographie par Caroline Touquet Laporte-Cassagne & Fanny Trouvé.
- Premières réflexions sur l'organisation des territoires dans le Nord-Ouest de la Gaule à la fin du second âge du Fer : Les Aulerques Cénomans par Julie RÉMY.
- Genèse d'un réseau de fermes du second âge du Fer en Plaine de Caen par Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN et al.
- La basse vallée de la Seine : une zone d'interfaces en marge des réseaux d'échanges de la fin de l'âge du Fer ? par Célia BASSET.
- Contraintes, transformations et héritages. Cinq siècles d'évolution d'un paysage rural aux portes de Samarobriva : la ZAC de "La Croix de Fer", près d'Amiens (Somme) par Stéphane GAUDEFROY.

- Héritage et évolution des implantations foncières chez les Rèmes dans le nord-Laonnois entre le III^e s. av. J.-C. et le III^e s. ap. J. C.L'exemple du pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny, Chambry et Laon (Aisne) par Alexandre Audebert et al.
- L'occupation du second âge du Fer à Brebières (Pas-de-Calais), un habitat rural standardisé? par Agnès Lacalmontie.
- Les alentours des sites centraux : le développement et la structuration du territoire dans la vallée du Danube en Basse-Bavière à l'époque de La Tène par Claudia TAPPERT.
- Les mutations territoriales et sociales en Europe Centrale entre les III^e et I^{er} siècles avant J.-C. par Jan Kysela, Jiří Militký, Alžběta Danielisová.
- Réflexions sur l'évolution des formes d'appropriation de la terre à Nîmes (de la fin du VI siècle au changement d'ère) par Pierre Séjalon.
- "Ωικουν δὲ κατὰ κόμας ἀτειχίστους. Sources historiographiques et nouvelles acquisitions archéologiques à propos des sociétés gauloises en Cisalpine du IV^e au I^{er} siècle av. J.-C. par Marco CAVALIERI.
- Mutations urbaines à Boviolles/Nasium (Meuse, Lorraine) par Bertrand Bonaventure, Guillaume Encelot et al.
- Le territoire et la propriété au deuxième âge du Fer en Champagne par Bernard Lambot.
- Propositions interprétatives sur l'organisation spatiale et politique de la société Aisne-Marne (V e III e s. av. notre ère) à partir des pratiques mortuaires par Lola BONNABEL.

THÈME 1 - POSTERS

- Du bornage des champs à la fin du second âge du Fer : le dépôt céramique de Rumilly (Haute Savoie) par Christophe Landry.
- La filiation des établissements de la protohistoire récente à l'établissement gallo-romain précoce sur la plate-forme aéro-industrielle de Méaulte (Somme) par Nathalie Descheyer, Laurent Duvette & Richard Rougier.
- Villeneuve-d'Ascq, "La Haute Borne": L'évolution d'un terroir ménapien de La Tène finale au Haut-Empire... par Carole Deflorenne & Marie Derreumaux.
- Les établissements ruraux fossoyés de la fin de l'âge du Fer en Languedoc occidental (Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne) par Christophe Ranché & Frédéric Sergent.

• De la période laténienne à l'époque romaine en territoire éduen : permanence et ruptures dans les réseaux d'occupation rurale par Pierre Nouvel & Matthieu Thivet.

THÈME II MORPHOLOGIE DES SITES,ARCHITECTURE ET MATÉRIAUX

- Thézy-Glimont (Somme), du site au territoire par Yves Le Béchennec.
- La délimitation rituelle de l'espace habité à l'âge du Fer par Caroline Von Nicolai.
- The internal structure of late La Tène settlement of Bratislava par Andrej VRTEL.
- Le "Camp César" de la Chaussée-Tirancourt (Somme) oppidum gaulois ou camp romain? par Didier BAYARD & Stéphan FICHTL.
- Structuration et planification des agglomérations laténiennes en Basse-Autriche par Peter Trebsche.
- La pérennisation d'une tradition gauloise : l'ordonnancement des fermes : l'exemple du site de Poulainville (Picardie, Somme) par François Malrain & Estelle Pinard.
- À l'origine des grandes villae : la résidence aristocratique de Batilly-en-Gâtinais (Loiret) par Stéphan Fichtl.
- Évolution architecturale et chronologie des bâtiments à pans coupés à travers quelques exemples champenois par Sidonie BÜNDGEN.
- Les influences romaines dans l'emploi des matériaux de construction dans l'Est de la Gaule du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C. (Éduens, Lingons, Séquanes, Rèmes, Tricasses et Sénons) par Florent Delencre & Jean-Pierre Garcia.

THÈME II - POSTERS

- Les habitats ruraux enclos à cours multiples dans le Nord de la France : réflexions sur leur morphologie et sur leur chronologie par Alexandra CONY.
- Reinach-Nord (BL, Suisse). Une ferme gauloise à l'aube de l'époque romaine par Debora C. Tretola-Martinez.
- Influences et modèles dans l'organisation et l'architecture de quelques sanctuaires laténiens et gallo-romains du Centre-Est de la Gaule par Philippe Barral, Martine Joly, Pierre Nouvel & Matthieu Thivet.

THÈME III PRODUIRE ET CONSOMMER

- Rome et le développement d'une économie monétaire en Gaule interne par Stéphane Martin.
- Géographie des lieux de production de sel en Gaule Belgique à la fin du second âge du Fer et au début de la période romaine par Armelle MASSE & Gilles PRILAUX.
- Entre Méditerranne et Atlantique : évolution céramique au II^e siècle av. J.-C. sur le site de la ZAC Niel à Toulouse par Guillaume VERRIER.
- Chronologie des faciès mobiliers du Cambrésis de La Tène moyenne au début de l'époque romaine par David Bardel, Alexia Morel, Sonja Willems avec la collaboration de Bertrand Béhague.
- Parure et soins du corps : entre tradition locale et influence italique par Clémentine BARBAU.
- Les processus de romanisation à Lyon au second âge du Fer. Entre traditions indigènes et influences méditerranéennes par Guillaume MAZA & Benjamin CLÉMENT et al.
- Facteurs internes-facteurs externes de l'économie de la fin de l'âge du Fer : la mutation du III^e siècle avant J.-C. à l'origine du développement économique du II^e siècle avant J.-C. ? par Stéphane Marion.
- L'alimentation carnée dans le sud du Bassin parisien à l'âge du Fer : traditions, particularismes et influences externes par Grégory BAYLE, Ginette AUXIETTE et al.
- L'élevage du porc : un savoir-faire gaulois ? Apport croisé des études isotopique et ostéométrique des os de cochon par Colin Duval, Delphine Frémondeau, Sébastien Lepetz & Marie-Pierre Horard-Herbin.
- Les productions des "grands bœufs" dans l'Est de la Gaule : entre évolutions gauloises et influences romaines par Pauline NUVIALA.
- Les pratiques sacrificielles entre l'âge du Fer et la période romaine : entre mutations internes et influences extérieures par Patrice Méniel.
- Vers une agriculture extensive? Étude diachronique des productions végétales et des flores adventices associées, au cours de la période laténienne, en France septentrionale par Véronique Zech-Matterne & Cécile Brun.

• Des cernes de bois à l'histoire de la conjoncture de la construction et à l'évolution de la pluviométrie en Gaule du Nord entre 500 BC et 500 AD par Willy Tegel, Jan Vanmoerkerke, Dietrich Hakelberg & Ulf Buntgen.

THÈME III - POSTERS

- Le modèle romain a-t-il influencé l'élevage en Gaule? De nouvelles perspectives ouvertes par la morphométrie géométrique et l'observation des formes dentaires du cochon par Colin Duval., Thomas Cucchi, Marie-Pierre Horard-Herbin & Sébastien Lepetz.
- Évolution de la vaisselle céramique entre la fin de La Tène finale et le début de la période augustéenne à Besançon par Fiona Moro & Grégory VIDEAU.
- Métallurgies extractives à l'âge du Fer sur le Massif armoricain par Nadège Jouanet-Aldous & Cécile Le Carlier de Veslud.
- Le commerce de vin méditerranéen à Lyon et le long de la moyenne vallée du Rhône au V e siècle avant notre ère par Guillaume Maza, Stéphane Carrara, Éric Durand et al.
- L'évolution des pratiques de dépôt de petit mobilier dans les sanctuaires du Centre-Est de la Gaule à partir de quelques exemples par Philippe Barral, Stéphane Izri, Rebecca Perruche et al.

CONCLUSION

691 par Anne-Marie Adam, professeur émérite à l'université de Strasbourg

L'EXCURSION

- Le programme expérimental de reconstitution du bateau fluvial antique de Fontaine-sur-Somme (Picardie, Somme) par Stéphane Gaudefroy.
- SAMARA par Ludovic Moignet (Directeur du Parc).
- Une nouvelle maison gauloise pour SAMARA par Stéphane GAUDEFROY.
- Les apports et les limites de l'archéologie expérimentale, le cas de la reconstitution du fourneau à sel gaulois de Gouy-Saint-André (62) par Armelle Masse, Gilles Prilaux & Christine Hoët-van Cauwenberghe.

• L'atelier du verrier celte. Expérimentation des techniques de fabrication des bracelets en verre celtique à partir d'un bloc de verre antique provenant de l'épave des Sanguinaires A par Joëlle ROLLAND et al.

715

LISTE DES PARTICIPANTS

LE "CAMP CÉSAR" DE LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT (SOMME) OPPIDUM GAULOIS OU CAMP ROMAIN?

Didier BAYARD & Stephan FICHTL

INTRODUCTION

Le "Camp César" de La Chaussée-Tirancourt est un camp fortifié, situé sur la rive droite de la Somme. Il contrôle un passage naturel de la vallée à une dizaine de kilomètres en aval d'Amiens. Il se présente sous la forme d'un éperon barré de 20 ha, défendu par un important mur de barrage précédé d'un large fossé, formant un arc de cercle de 500 m de long. Un second rempart également tracé en arc de cercle, aujourd'hui arasé, fortifiait la pointe de l'éperon (fig. 1, 2).

Le "Camp César" est passé tour à tour, au fil des recherches, du statut d'*oppidum* gaulois à celui de camp romain. Au début du XIX^e siècle, il était interprété par le comte d'Allonville comme l'un des camps de César utilisés lors de la seconde campagne de Belgique, en 54 av. J.-C. (D'ALLONVILLE 1828), interprétation reprise pour les cinq autres fortifications de la vallée de la Somme, comme Liercourt-Érondelle. Il faut attendre les travaux d'Octave Vauvillé pour voir apparaître pour la première fois l'idée d'une fortification

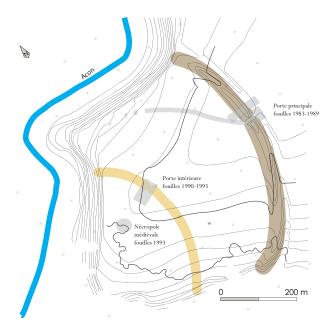


Fig. 1 - Plan du "Camp de César" à La Chaussée-Tirancourt.



Fig. 2 - Vue aérienne du "Camp de César" à La Chaussée-Tirancourt (cliché R. Agache, ministère de la Culture).

gauloise. Si les chercheurs du début du XIXe siècle se sont avant tout appuyés sur des données littéraires et en premier lieu sur le Bellum Gallicum, Octave Vauvillé a proposé cette identification à l'issue d'un véritable raisonnement archéologique, par un rapprochement typologique des remparts de La Chaussée-Tirancourt de l'oppidum de Pommiers, au-dessus de Soissons, rapidement interprété comme l'oppidum suession de Noviodunum, qui avait déjà livré de nombreuses monnaies gauloises (VAUVILLÉ 1987, FERCOCQ 2009). Mortimer Wheeler a clairement placé le "Camp César" dans la liste des oppida belges, caractérisés par des remparts de type Fécamp (Wheeler & Richardson 1957). Il apparaît comme tel dans les synthèses sur les oppida celtiques, dans les ouvrages de John Collis, puis dans la Ville celtique, de même que sur le site internet qui en est issu (Collis 1984, Fichtl 2005, oppida.org).

Mais, parallèlement, l'idée d'un camp romain est restée présente dans les années 1960-1970 dans les articles et ouvrages de Roger Agache qui identifiait à des retranchements militaires les traces d'enclos repérées aux abords de la fortification (AGACHE 1978). L'identification du "Camp César" à un camp romain s'est imposée, suite à la fouille du rempart et de la porte de la fortification, dont Jean-Louis Brunaux a choisi de publier les résultats dans le *Saalburg Jahrbuch*, une revue allemande spécialisée dans l'étude des camps du *limes* et des

fortifications romaines (Brunaux et al. 1987). C'est sous cette forme qu'elle apparaît aussi, toujours sous la plume de Jean-Louis Brunaux, dans un atlas archéologique, où il propose l'existence d'un protolimes tardo-républicain ou du début du principat, axé sur la vallée de la Somme. Les dernières publications entérinent cette interprétation, que ce soit la plaquette réalisée par Gérard Fercocq (Fercocq 2009) ou la CAG consacrée au département de la Somme, qui évoque « Le camp de César improprement qualifié d' "oppidum celtique" » (Ben Redjeb 2013). Cette interprétation repose principalement sur trois arguments : l'architecture des fortifications et plus particulièrement celle des portes, l'analyse du mobilier qui comporte des éléments caractéristiques de l'armée romaine et la datation des monnaies qui sont considérées dans leur quasi-totalité comme postérieures à la Conquête.

Un examen attentif des données disponibles nous amène aujourd'hui à un constat sensiblement différent. Il apparaît tout d'abord que nos connaissances sur cet ensemble sont encore extrêmement lacunaires et limitées à des éléments très particuliers. Malgré le nombre d'opérations archéologiques réalisées depuis le XIXe s., on ne raisonne actuellement qu'avec des données issues des fouilles du rempart principal, des deux fossés et des deux portes. Il ne reste presque rien des sondages qui ont été ouverts par Alexandre Louis d'Allonville en 1822 et Octave Vauvillé en 1891 : un vague plan de localisation, aucun plan de détail, pratiquement aucun mobilier. Les fortifications ont monopolisé les interventions des années 1980-1990, à commencer par un sondage ouvert par Bruno Bréart dans le rempart intérieur en 1983. Les premières fouilles d'envergure ont été réalisées entre 1983 et 1989. Alain Duval et Jean-Louis Brunaux ont d'abord procédé à une coupe du rempart principal (1983-86). Puis, Jean-Louis Brunaux a mené la fouille complète de la porte principale (1986-1989). Les fouilles sur la porte intérieure ont été réalisées par la suite en 1990, puis 1992 et 1993.

Aucune fouille de grande ampleur ne nous apporte d'information sur l'occupation intérieure, sa chronologie, son organisation. Le sondage ouvert en marge de la fouille de la porte principale en 1983 et 1984 s'est avéré beaucoup trop limité pour permettre le moindre commentaire. Louis-Pol Delestrée a fait état des très nombreuses monnaies recueillies par des prospecteurs à l'intérieur et à l'extérieur des fortifications. Mais nous ne disposons pratiquement d'aucune localisation pour ces découvertes. Les premières informations tangibles sur les occupations intérieures ont été obtenues très récemment grâce aux prospections géophysiques qui ont été menées depuis 2010 par *Géocarta* pour le *Service régional de l'archéologie*.

Nous nous proposons de reprendre ici l'analyse de l'ensemble des données à la lumière des progrès accomplis depuis les années 1980, suivant deux angles particuliers : celui de l'architecture des fortifications qui ont été mises en évidence et la question de la chronologie.

L'ARCHITECTURE DES FORTIFICATIONS

L'ARCHITECTURE DU REMPART PRINCIPAL DU "CAMP CÉSAR"

La présentation de l'architecture du rempart repose sur les différents rapports de fouille d'Alain Duval et Jean-Louis Brunaux (Brunaux & Duval 1983, 1984, 1985; Duval 1986; Brunaux 1986; Brunaux & Marchand 1987, 1988, 1989), ainsi que sur la publication, déjà mentionnée, de la porte principale (Brunaux et al. 1990) et sur l'ouvrage de Gérard Fercoq (Fercoq 2009), qui a repris ces données de fouille. Les documents inclus dans les rapports ne permettant pas toujours de re-éxaminer complètement l'étude du rempart ; il faut donc s'appuyer sur les descriptions et les propositions des fouilleurs. Mais les différentes photographies et les relevés montrent des divergences avec les propositions architecturales publiées en 1990.

Le rempart a été fouillé sur quatre années par tronçons, c'est à dire sans qu'il n'y ait jamais eu de coupe complète d'un seul tenant. Cette stratégie de fouille s'explique facilement par la taille du rempart, pour lequel une coupe complète n'était pas réalisable. La coupe proposée est donc un remontage théorique qui gomme les quelques problèmes de raccord d'une année sur l'autre. Pourtant ce document et les photographies jointes au rapport permettent de se faire une assez bonne idée de la construction.

Le rempart comporte deux phases de construction, qui ont subi des destructions violentes, à en croire les couches cendreuses mises en évidence.

Le premier rempart n'est connu que dans sa partie arrière. Il s'agirait d'un talus massif de craie de 11 m de large et 3,50 m de haut environ. Les matériaux devaient provenir du fossé externe. L'avant du rempart n'était pas conservé, la construction du deuxième rempart ayant largement entamé la partie frontale du premier état. C'est la fouille de la porte qui a suggéré à Jean-Louis Brunaux son interprétation. Le parement de la porte dessine, en effet, un retour à angle droit à l'avant du rempart. Il se prolonge sur une longueur d'environ 3,50 m, pour finir sur un poteau situé dans l'axe du parement. Après ce poteau, le parement n'a pas été retrouvé. Les fouilleurs en ont donc déduit que le rempart se transforme à



Fig. 3 - Vue du rempart en cours de fouille avec les poutres perpendiculaires. On distingue nettement dans la coupe, le recreusement pour l'installation du parement du second état (rapport de fouille 1984, fig. 10).



Fig. 4 - Vue du rempart en cours de fouille, coté interne, avec les négatifs des poutres et des poteaux. (rapport de fouille 1984, fig. 9).

ce niveau en simple talus, le parement ne servant dans cette optique qu'à donner une verticalité à la fortification au niveau du seul passage. Toutefois, cette proposition semble en contradiction avec les photographies de fouille qui montrent nettement la présence de poutres perpendiculaires ancrées dans le talus de ce premier état, suggérant une construction plus complexe avec peut-être déjà un premier parement en pierre ou simplement en bois, non retrouvé. Ces poutres figurent sur les relevés et sont bien visibles sur les photographies (fig. 3-4). Le rapport de 1984 mentionne d'ailleurs la possibilité d'un renfort de poteaux. Par ailleurs, à aucun endroit dans le rapport ni sur les documents de fouille, on ne mentionne deux parements. Si une interruption intervient, elle est à mettre en relation avec le second état. Le fossé lié à ce premier rempart est assez large, près de 27 m, mais avec une pente douce de 35°. La profondeur ne peut être restituée, suite au redressement postérieur.

Le second rempart est décrit comme appartenant à un tout autre type. Il s'agit d'un rempart à poteaux verticaux. L'avant est composé d'un parement en



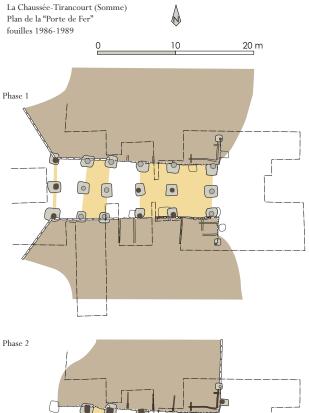
Fig. 5 - Vue de l'angle nord de l'entrée, sondages III et IV (rapport de fouilles 1987).

grès, formé de gros blocs grossièrement taillés, présentant cependant une face plane vers l'extérieur. Ses poteaux sont espacés régulièrement de 1,50 m, voire parfois du double, soit 3 m (fig. 5). Les poteaux, d'un diamètre de 30 à 60 cm, fonctionnent parfois par paires avec un poteau à l'avant, au niveau du parement et un second, à l'arrière dans la masse du rempart. Ils servaient à retenir des longrines installées juste derrière le parement. L'ensemble de ces poteaux était ancré dans la masse du rempart par des poutres horizontales. Ces poutres transversales étaient perpendiculaires au parement et mesuraient 1,40 à 1,50 m de long. Comme mentionné plus haut, elles étaient donc déjà ancrées dans le premier état du rempart. Le fossé de cet état a été recreusé, pour atteindre 6 m de profondeur, avec un bord plus raide formant un angle de 45°. C'est à ce second état qu'a été rattaché le fossé d'extraction de matériaux trouvé à l'arrière du rempart. Pourtant, comme il est recouvert par le rempart lui-même, il n'a pas pu servir à le surélever.

Un troisième état est évoqué, correspondant à l'éboulement du rempart à parement en grès. Il devait avoir un aspect proche de celui qu'il a encore actuellement.

L'ARCHITECTURE DE LA PORTE PRINCIPALE

La publication sur la porte principale de La Chaussée-Tirancourt mentionne deux phases de construction qui sont mises en relation avec les deux premiers états du rempart. Elle se présente sous la forme d'une porte à ailes rentrantes marquées par un parement en gros blocs de grès. La largeur du passage est de 6,70-7,20 m pour un couloir de 20 m de long. Dans la partie frontale, le parement fait un retour à angle droit sur 3,20 m, qui s'arrête sur un poteau. Ce passage était bordé de deux tierces de six poteaux, installées directement contre le parement pour les trois premières tierces et dans le parement pour les trois tierces suivantes.



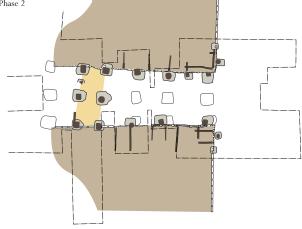


Fig. 6 - Plan de la porte principale de La Chaussée-Tirancourt.

Le premier état se compose ainsi de 24 poteaux, six de chaque côté du passage et une rangée centrale (fig. 6). Il semble que la tour porche soit construite sur les neuf poteaux avant et plus particulièrement les deuxième et troisième tierces, le poteau central 48 étant beaucoup moins profond que les autres. Les autres tierces ne servaient qu'au support d'une passerelle et au maintien des vantaux arrière.

Dans le second état, après une destruction violente, la tour-porche est rejetée au fond du couloir d'accès. Elle repose sur six poteaux. Dans ce dernier état les poteaux semblent équarris, à l'inverse de ce qui est reconnu dans le premier état. Le poteau 48 semble avoir été enlevé tandis que les deux poteaux 47 et 53 ont été coupés au ras du sol.

Le parement qui borde cette entrée se compose d'une succession d'assises en grès et de longrines apparentes dans le parement (fig. 7). Ces dernières sont arrimées au talus par des poutres horizontales perpendiculaires. Le lien entre ces différentes pièces

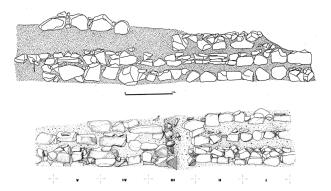


Fig. 7 - Relevé du parement (campagne 1986, et campagne 1989).

de bois se fait par de gros clous de 20 cm de long. L'espacement entre les poutres perpendiculaires est de 1,50 m à 2,60 m. Au niveau de l'entrée, ces poutres semblent former une grille proche du *murus gallicus*. Le rapport ne mentionne pas à quel état se raccroche ce parement, ni l'existence d'un second parement. Il faut donc penser qu'après une destruction violente du rempart, l'ensemble du parement au niveau de l'entrée a été démonté pour être reconstruit. Le parement retrouvé en fouille correspondrait donc au second état.

La chaussée qui passe au milieu était parfaitement conservée et six niveaux ont été observés, dont l'un, plus épais, forme un véritable radier qui recouvre le reste des poteaux du premier état.

Cette rapide relecture des données de fouilles montre que plusieurs questions restent en suspens. Le fossé d'extraction a-t-il servi à ériger le premier rempart, ou le second, comme proposé par les fouilleurs? Le premier état du rempart est-il vraiment un talus massif, et, dans ce cas, comment expliquer la présence de poutres dans le talus qui le compose? Le double système de poteaux, mentionné dans le rapport et que l'on observe sur la photographie du rapport de fouille de 1984, ne correspond-il pas aux restes d'un premier rempart à poteaux frontaux? Cela serait plus cohérent avec ce que l'on connaît par ailleurs pour ce type de rempart.

L'ARCHITECTURE DE LA PORTE INTÉRIEURE

L'entrée située sur le second rempart, totalement arasé, à l'intérieur du site, correspond elle aussi à une porte rentrante (FICHTL 1995). Le fossé, interrompu au niveau de l'entrée, comporte une succession de deux états. Ces derniers n'ont pas pu être clairement mis en évidences sur la porte ellemême. Dans un premier temps, il était modeste avec une largeur de 6 m pour une profondeur de 1,50 m. Son réaménagement lui confère des dimensions plus importantes : 12 m de large pour 2,50 m de profondeur. Il a été rebouché volontairement avec le démantèlement du rempart. Le porche repose

sur neuf poteaux, de 80 à 90 cm de diamètre et implantés dans des trous de 1,70 m de profondeur. Ceux-ci semblent avoir été recreusés pour enlever les poteaux, comme l'attestent des blocs de grès trouvés dans le remplissage et qui proviennent sans doute du rempart. Les trois tierces ne sont pas équidistantes : les deux premières sont nettement plus rapprochées, la troisième plus éloignée. Une série de poteaux, entre le porche et le fossé, suggère que le rempart ne formait pas deux ailes parallèles, mais plutôt une sorte d'entonnoir. Le détail de l'architecture du parement lui même n'est pas connu, mais il était formé de blocs de grès. On est donc tenté de le restituer comme celui retrouvé au niveau de la porte principale

UNE ÉTUDE COMPARATIVE DU REMPART ET DES PORTES DE LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT

L'architecture du rempart a été à plusieurs reprises considérée comme non celtique, voire comme romaine (Brunaux et al. 1990, p. 22). Pourtant, les fouilles des dernières décennies permettent de réfuter cette affirmation. L'architecture du rempart, en ce qui concerne sa seconde phase, ne trouve pas de parallèles immédiats. Cela est dû en partie à l'absence de relevés précis. Cependant l'architecture du rempart au niveau de la porte permet, elle, un certain nombre de parallèles. Le rempart est composé de poteaux verticaux, reliés entre eux par un parement en blocs de grès, dans lequel alternent des assises de pierres et des poutres horizontales. Ce dernier aménagement a, depuis, été mis en évidence dans de nombreux remparts d'oppida, tant en relation avec des architectures à poutrage horizontal qu'avec des architectures à poteaux verticaux.

Un des exemples les mieux connus est le rempart de l'oppidum helvète du Mont-Vully (KAENEL et al. 2004) qui se présente lui aussi avec des poteaux en façade, reliés entre eux par des longrines. Cette construction se différencie de celle de La Chaussée-Tirancourt par la présence d'un second rang de poteaux à environ 2 m derrière le parement. Elle n'utilise pas non plus de clous pour fixer les pièces de bois entre elles, un système de tenons et mortaises ayant sans doute été utilisé. Un autre rempart possède une architecture comparable, il s'agit du rempart de l'oppidum de Metz. La fouille menée sur la colline Sainte-Croix à la fin des années 1980 a permis la découverte d'un rempart à poteaux frontaux, dont certaines pièces de bois étaient encore conservées (Faye et al. 1990). Le poteau le plus complet possédait trois mortaises qui permettaient d'encocher des longrines pour stabiliser le poutrage de la façade. Une série d'extrémités de poutres obliques, perpendiculaires au parement, l'ancrait dans la masse du rempart. Plus récemment la reprise des recherches sur l'oppidum du Donnersberg (Rhénanie-Palatinat, Allemagne) a permis de constater que, contrairement à l'interprétation ancienne de Engels, les poteaux étaient eux aussi reliés par des longrines (Zeeb-Lanz 2012). Enfin la fouille récente de la Heidenstadt, dans le Bas-Rhin, a montré un nouvel exemple de rempart à poteaux et longrines, avec une forte densité de poutres horizontales (Féliu 2010).

En fait, on doit même se demander si ce type d'architecture n'est pas plus fréquent qu'il n'y paraît, dans la mesure où il est impossible à détecter en l'absence d'un parement bien conservé sur une certaine hauteur. Par ailleurs, on peut noter aussi que chaque exemple est un cas unique. Même si des solutions techniques comparables ont été mises en œuvre, l'architecture, d'un rempart à l'autre, reste différente, si l'on s'intéresse aux détails. L'utilisation de longrines placées dans le parement des remparts de type murus gallicus (Vertault, Alésia, Lyon, Fossé des Pandours, Manching, Hérisson, Huelgoat...) confirme que cette caractéristique architecturale est sans doute présente dans la plupart des remparts de la fin de l'âge du Fer, ce qui est tout à fait normal si on considère que l'on est en face d'une architecture de bois, où la pierre n'intervient que secondairement, comme un placage (FICHTL 2010, 2012).

L'utilisation de clous à la place de simples fiches se retrouve également fréquemment dans le monde celtique, un rapide inventaire permet de voir qu'il en existe au Fossé des Pandours, à Huelgoat et au Titelberg (FICHTL 2013).

LE PLAN DE LA PORTE, UN MODÈLE GAULOIS

Essayons maintenant de replacer le plan des deux entrées de La Chaussée-Tirancourt, dans le corpus des portes en bois. Ce matériau est utilisé, tant à la Protohistoire qu'à l'époque romaine, dans bon nombre de fortifications. On retrouve ces portes sur des sites fortifiés depuis l'âge du Bronze, jusqu'à la fin de La Tène. Pour le monde romain, on les rencontre surtout dans l'architecture militaire, d'époque républicaine et impériale.

Les portes romaines possèdent pour la plupart un plan assez régulier, formé de deux tours qui encadrent le passage, avec parfois un sas à l'arrière (fig. 8). Ce plan se retrouve dans les portes construites en pierre, comme la *Porta Nigra* à Trèves, mais aussi les portes des villes comme Aoste, Nîmes, Autun, Cologne, Turin, Spello... C'est le même plan que l'on rencontre dans les principales portes des camps du *limes*, qu'elles soient en pierre comme à Mayence, Xanten, pour les camps de légionnaires, et Hesselbach, Valkenburg, Niederbieber pour les camps d'auxiliaires, ou en bois, à Oberaden, Beckinghausen, Rödgen, Haltern. (Jihnson, 1983 [1987], p. 97; REDDÉ 2006).

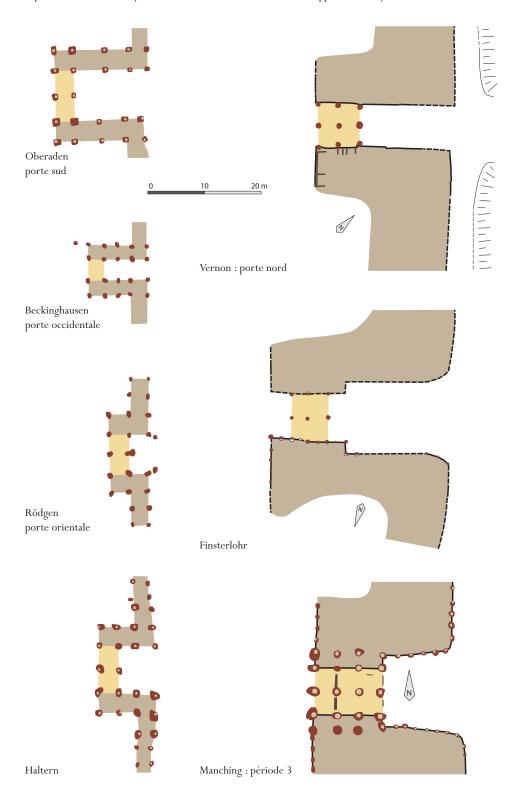


Fig. 8 - Comparaison des plans de portes romaines augustéennes et de portes d'oppida de la fin de La Tène.

À l'inverse, les portes des *oppida* de La Tène se caractérisent par un couloir débouchant sur une tour-porche. Ce couloir correspond la plupart du temps à deux ailes du rempart qui ont un tracé parallèle, mais il existe aussi le cas d'une entrée en entonnoir, comme celle connue à la porte G de l'*oppidum* du Heidengraben bei Grabenstetten (BALZER 1998).

Si l'on regarde les trois plans des portes de La Chaussée-Tirancourt, on s'aperçoit que dans aucun des cas nous n'avons affaire à un passage encadré par deux tours. La porte intérieure, se rapproche par son plan de celui de la porte G de Heidengraben bei Grabenstetten. Le second état de la porte principale se rapproche nettement de modèles comme Fécamp ou Vernon. Seul le premier état de la porte, pour l'instant, ne possède pas d'équivalent, mais sa conception générale, une seule tour-porche centrale au-dessus d'un couloir (même si celle-ci est placée dans la partie avant), le rapproche plus des exemples protohistoriques que des portes romaines

(Van Endert 1987). Michel Reddé rappelle d'ailleurs sont aspect « inédit, dans l'histoire de l'architecture militaire romaine » (Reddé 2006, p. 251).

De la même manière, si on regarde du côté des camps romains contemporains ou antérieurs à La Chaussée-Tirancourt, on s'aperçoit que cette architecture n'est pas non plus employée. À Alésia, par exemple ce sont des entrées à *clavicula* précédées d'un *titulus* qui ont été mises en évidence dans les différents camps (REDDÉ & SCHNURBEIN 2001).

On peut donc en déduire que le mode de construction, non seulement du rempart mais aussi de la porte, nous ramène vers le monde protohistorique et non le monde romain. Pour contourner cette difficulté, il est régulièrement proposé que ce ne soit pas les légionnaires euxmêmes qui aient érigé cette fortification, mais des auxiliaires. Mais dans ce cas d'où venaient-ils? La numismatique nous entraîne vers la Transalpine, mais dans le Sud de la Gaule, il n'existe pas de constructions comparables qui auraient pu servir de modèle à l'édification du rempart. L'hypothèse la plus vraisemblable reste donc que cette fortification a bien été érigée par des Belges, et plus particulièrement les Ambiens. Cette constatation ne préjuge en revanche en rien de l'identité des occupants successifs du "Camp César".

LA QUESTION CHRONOLOGIQUE

La datation des occupations dans les années -40/-25 constitue l'un des arguments les plus décisifs pour identifier les fortifications du "Camp César" à un camp romain (Brunaux et al. 1990 ; Delestrée 2006). Situer la construction du rempart principal ou même du rempart intérieur à cette date ou dans les années de la Conquête, plus particulièrement entre -54, année où César hiverne dans la région, à Samarobriva, et -46, année marquée par des troubles chez les Bellovaci, si l'on prend en compte les témoignages postérieurs au Bellum Gallicum, ou même avant la Guerre des Gaules, jusque vers -60 av. J.-C., n'est pas un choix anodin : il influe forcément sur notre vision de la question. La datation proposée par Jean-Louis Brunaux est fondée principalement sur l'étude des monnaies de la porte principale (Delestrée 1997) et, plus généralement, celle des monnaies trouvées en prospection pédestre sur l'ensemble du site (Delestrée et al. 2006). La qualité des études de Louis-Pol Delestrée n'est pas en cause, mais il est indéniable que cette chronologie tardive repose en partie sur des estimations de datation assez subjectives et en partie sur des postulats acceptés dans les années 1990 qui seraient à relativiser aujourd'hui (comme l'idée que les imitations d'oboles marseillaises n'apparaissent qu'après la chute de Marseille en -49). Elle semblait confortée par la présence de quelques amphores atypiques, considérées comme augustéennes, au milieu des amphores vinaires de type Dressel 1, qui constituent ici comme ailleurs le fond commun de La Tène D et du tout début de l'époque romaine.

Était-on en mesure dans les années 1980-1990 de garantir des précisions chronologiques de l'ordre de quelques années, suffisantes pour exclure la décennie -50/-40, voire les cinq années qui l'ont précédée ? On peut en douter à la lecture des rapports et des articles respectifs des auteurs, qui montrent une évolution ou un certain flottement dans les propositions chronologiques (construction de la chaussée et de la porte entre -50/40 et destruction vers -30 pour J.-L. Brunaux en 1989 cf. Brunaux & Marchand 1989, en -40/25 en 1990, cf. Brunaux et al.1990 ; Delestrée et al. 2006), et plus encore aujourd'hui, avec le recul. Ce point a d'ailleurs été souligné par l'un de nous en 2007, à l'occasion d'un article sur les origines d'Amiens-Samarobriva (BAYARD 2007). Considérant cette difficulté à mesurer l'incertitude chronologique, l'article invitait à davantage de prudence dans l'expression des datations et à garder ouvert le champ des possibles, sans pour autant identifier assurément le "Camp César" au camp d'hivernage de Samarobriva dans l'hiver -54/53, comme l'ont compris certains (Fercocq 2009: 47; Chaidron 2013).

Nous disposons aujourd'hui pour reprendre la question de la chronologie de plusieurs éléments nouveaux : une étude complète et détaillée de la céramique recueillie dans les fouilles du rempart principal et de la porte attenante, qui faisait défaut jusque là (Chaidron 2013), et de nouveaux éléments de comparaison : la publication des fouilles d'Alésia (Reddé & Schnurbein 2001), un article récent sur la chronologie du « temple de Cybèle » à Lyon, dont les niveaux les plus précoces trouvent de multiples comparaisons avec le mobilier de la Chaussée-Tirancourt (Desbat 2012) et, plus près de nous, les fouilles d'Actiparc qui nous permettent d'apprécier la diffusion des productions céramiques méditerranéennes dans le nord de la Gaule dans les premières décennies de la Conquête ou de reconnaître les faciès céramiques régionaux en usage à cette époque (Chaidron & Dubois 2004).

LES DONNÉES DISPONIBLES

Le premier point remarquable de la chronologie est le caractère extrêmement tardif des témoins d'occupation répertoriés sur l'ensemble de l'oppidum, à l'exception de quelques découvertes anciennes mal localisées évoquant l'âge du Bronze (D'ALLONVILLE 1828, VASSELLE 1966). Le mobilier recueilli aussi bien dans les secteurs de fouille du rempart intérieur que du rempart principal n'est pas antérieur à la fin de La Tène, datation qu'il est impossible de préciser d'avantage pour le rempart intérieur, sa porte et ses deux fossés, en raison de la pauvreté du mobilier. Pour le rempart extérieur et

sa porte, le mobilier est homogène et suffisamment abondant pour le situer après La Tène D1 (après les années 80/70 av. J.-C.). Le rempart, comme la chaussée qui traverse la porte, ont été construits sur un espace vierge d'aménagements : ils reposent directement sur la terre arable, dans laquelle le mobilier est extrêmement rare. Autre caractère remarquable, la brièveté des occupations identifiées à l'intérieur de l'oppidum. Contrairement aux aménagements repérés à l'extérieur de l'enceinte, dont l'occupation se poursuit durant toute l'époque romaine, comme en témoignent les monnaies recueillies en prospection pédestre ou lors de sondages (Ben Redjeb 2013; Vasselle 1966), les témoignages romains d'époque augustéenne ou impériale sont très rares (une monnaie frappée au nom de Tibère trouvée au décapage de la chaussée de la porte principale, voir *infra*.).

La coupe du rempart principal et de son fossé a livré un ensemble mobilier relativement homogène, mais trop peu abondant pour se prêter à des datations précises : de la céramique indigène typique des horizons de la fin de La Tène (La Tène D2), correspondant à des types qui apparaissent manifestement avant la Conquête, mais dont l'utilisation se poursuit bien au-delà, des amphores vinaires de type Dressel 1 qui sont extrêmement fréquentes jusque dans les années 30 avant notre ère. Les données chronologiques les plus fiables proviennent des fouilles de la porte principale. Ce secteur présente l'intérêt d'avoir conservé une stratigraphie relativement développée, qui a été synthétisée dans un croquis par Louis-Pol Delestrée (Delestrée 1997). Sept couches ont été identifiées au cours de la campagne 1987, témoignant d'au moins trois périodes d'occupation distinctes :

- l'état le plus ancien de la porte correspond à une chaussée de cailloutis de silex aménagée directement sur la terre arable. Plusieurs recharges témoignent d'une utilisation intense ou d'une période d'occupation relativement longue, l'ensemble était surmonté de décombres incendiés et d'éboulis des remparts contigus ;
- une seconde chaussée accompagne la reconstruction de la porte, elle est formée d'une chape de craie reposant sur un radier de silex, surmontée d'un niveau de graviers et de sable de rivière;
- une troisième chaussée très arasée, apparaissant sous la forme de lambeaux à la limite de la terre arable.

Nous ne disposons malheureusement pas d'un enregistrement détaillé du mobilier céramique par unité stratigraphique. Cela est dû à plusieurs facteurs, notamment à la complexité de la stratigraphie aux abords des murailles latérales, aggravée par les conditions de la fouille qui ont dû être menées en plusieurs campagnes pour laisser le passage aux engins agricoles. Ces difficultés

et la reprise tardive de son étude ont amené à le regrouper en un seul lot, qui correspond en quasi-totalité aux deux premiers états, dans des proportions impossibles à préciser en l'état de nos informations.

LES DONNÉES NUMISMATIQUES

Elles consistent en deux lots assez différents qui ont tous deux fait l'objet d'une publication détaillée. Le premier correspond aux monnaies recueillies dans les fouilles de la porte principale (Delestrée 1997). Cette liste de 39 monnaies mérite un commentaire particulier, car elle constitue le principal fondement de la chronologie de la porte et, au-delà, des occupations identifiées dans l'oppidum (fig. 9).

26 monnaies proviennent de la première chaussée. Il s'agit principalement d'espèces en argent, sept quinaires gaulois, de 1,5 g à moins de 2 g et douze minuscules monnaies divisionnaires de l'ordre de 0,3 g/0,5 g, originaires de Marseille ou de la région, qualifiées par Louis-Pol Delestrée d'oboles péri-massaliètes. Les quinaires de la zone du denier, LT 5550 au nom de TOGIRIX et LT 5405, à la légende Q DOCI SAM F, ou du Centre-Ouest, LT 4478 DVRAT IVLIOS et LT 4484 VIIROTAL, sont bien connus sur les sites fréquentés pendant la Guerre des Gaules et dans les années qui suivent. Bien attestés dans les fossés d'Alésia, ils sont généralement considérés comme des éléments de la solde des militaires romains, soit des auxiliaires, soit des légionnaires (Reddé 2001, Fischer 2001, Poux 2008...). Mais leur large diffusion, y compris dans des contextes postérieurs à la Guerre des Gaules, réduit leur intérêt en tant que chronomètre. Les oboles péri-massaliètes sont certes moins souvent signalées, mais constituent aussi une composante importante sur certains sites de cette époque, d'autant plus remarquable que leur répartition est plus sélective (Richard 1992, Martin 2013). Le nombre des oboles présentes ici, près de 50 % du total, constitue une anomalie qu'avait signalée l'auteur de l'étude, non seulement dans le contexte régional, mais même à l'échelle de la Gallia Comata. La question de leur identification à des frappes officielles ou à des imitations n'a pas été résolue, ce qui n'est pas spécifique à notre série et s'explique par le nombre et la diversité des variantes qui ont accompagné ces émissions (Py 2006). Ce point fragilise l'argument selon lequel elles n'auraient pu être frappées qu'après la chute de Marseille en -49 et la prise du trésor de la ville par César, événement qui constituerait une sorte de terminus ante quem absolu (Delestrée 1997). L'argument pondéral qui est avancé par Louis-Pol Delestrée mérite d'être davantage considéré. Le poids moyen des oboles de La Chaussée-Tirancourt est effectivement nettement plus faible que les moyennes relevées en Narbonnaise pour les types

Phase 1, première chaussée, construction de la porte principale.



Phase 2, réfection de la chaussée, reconstruction de la porte principale.



Fig. 9 - Photographies des monnaies découvertes dans les fouilles de la porte principale (cf. Fercocq 2009 : 41).

marseillais les plus proches : près de 0,4 g au lieu de 0,56 g ou 0,52 g pour les séries OBM 10 ou OBM 11 de Lattes (Py 2006)¹. Elle se situe en revanche dans les moyennes des variantes tardives comme celles avec lettres au droit, qui ont été attribuées aux Volques Arécomices en 1999 et qui sont typologiquement

très proches de certaines oboles de La Chaussée-Tirancourt (Deroc 1999 ; variantes OBV-2 à 9 de Lattes, cf. Py 2006 : 492). Celles-ci sont datées des trois derniers quarts du I^{er} siècle av. J.-C. : une est assurément antérieure à -50, d'autres ont circulé jusqu'à la fin du siècle (Py 2006). La concordance des moyennes pondérales des oboles de La Chaussée-Tirancourt et d'Alésia est également remarquable (fig. 10).

^{1 -} Nous remercions Noël Mahéo, conservateur des collections archéologiques du Musée de Picardie à Amiens, qui a mis à notre disposition les photos et les données pondérales des monnaies des fouilles des La Chaussée Tirancourt.

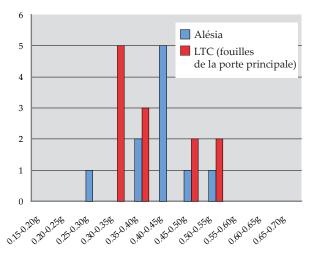


Fig. 10 - Histogramme comparé des poids des oboles d'Alésia et de la Chaussée-Tirancourt.

Parmi les six bronzes frappés, soit un quart du total, quatre seulement sont de provenance locale et un est indéterminé. L'exemplaire LT 2677 des Volques Arécomices (VOLCA/AREC) qui était situé dans le troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C. en 1997, selon Louis-Pol Delestrée, est plutôt daté aujourd'hui sur des critères assez solides des années -60 à -40 (Py 2006).

Le deuxième état présente un faciès très différent, plus proche de la norme régionale. Il n'a certes livré que quatre monnaies, toutes en bronze et d'origine locale ou régionale.

Les quatre monnaies du dernier état semblent correspondre davantage à un palimpseste mêlant des monnaies de l'occupation initiale à des témoins tardifs comme l'as de Tibère à l'autel de Lyon, qui apparaît comme un intrus dans ces séries gauloises. Il marque, de fait, le terme de l'occupation.

Le second lot monétaire est constitué par l'ensemble des monnaies recueillies en prospection pédestre à l'intérieur des fortifications (Delestrée et al. 2006). Sur les 1 200 monnaies qu'il a pu examiner, Louis-Pol Delestrée a réussi à localiser la provenance approximative de 680, dont près de la moitié provient de l'intérieur des fortifications et le reste de l'extérieur. On retrouve sensiblement les mêmes caractéristiques pour du premier état, de 326 exemplaires, que pour l'ensemble de la porte principale, certes diluées dans un spectre un peu plus large : une forte proportion d'espèces en argent, anormale pour la région, principalement des quinaires de la zone du denier ou du Centre-Ouest (33 % du total) et de nombreuses oboles « péri-massaliètes » ainsi que des bronzes frappés originaires de l'ensemble de la Celtique. Cette série correspond pour l'essentiel à la série issue des premiers niveaux de la chaussée et de la porte. Le reste comprend quelques espèces régionales en or, quelques potins et un fond local de 65 bronzes frappés. Les 65 bronzes frappés du « fond commun » des Ambiani et les 40 ou 41 originaires des autres peuples belges renvoient plutôt à la série contemporaine du deuxième état. Les cinq monnaies en or du Belgium, voire les 13 potins belges, peuvent aussi bien évoquer une occupation plus ancienne insoupçonnée que la part résiduelle de la circulation courante des années -60/-40/-30.

Si la présence ou l'absence de ces différentes monnaies n'est pas totalement significative, la fréquence des différents types est plus instructive. La comparaison avec la série d'Alésia montre de très nombreux points communs dans la fréquence de chacun des principaux types monétaires (fig. 11). Les différences les plus évidentes correspondent aux monnaies arvernes et bituriges, assez nombreuses à Alésia, qui peuvent résulter du

Monnaies d'argent d'Alésia et de La Chaussée-Tirancourt

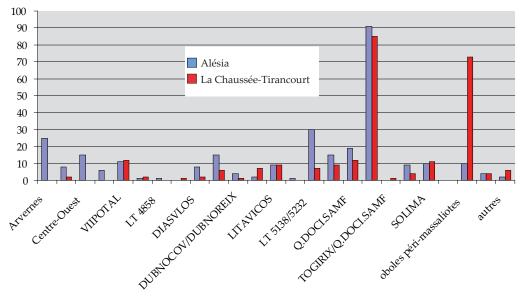


Fig. 11 - Représentation des principaux types monétaires en argent à Alésia et à la Chaussée-Tirancourt (monnaies de fouille et provenant des prospections à l'intérieur des fortifications).

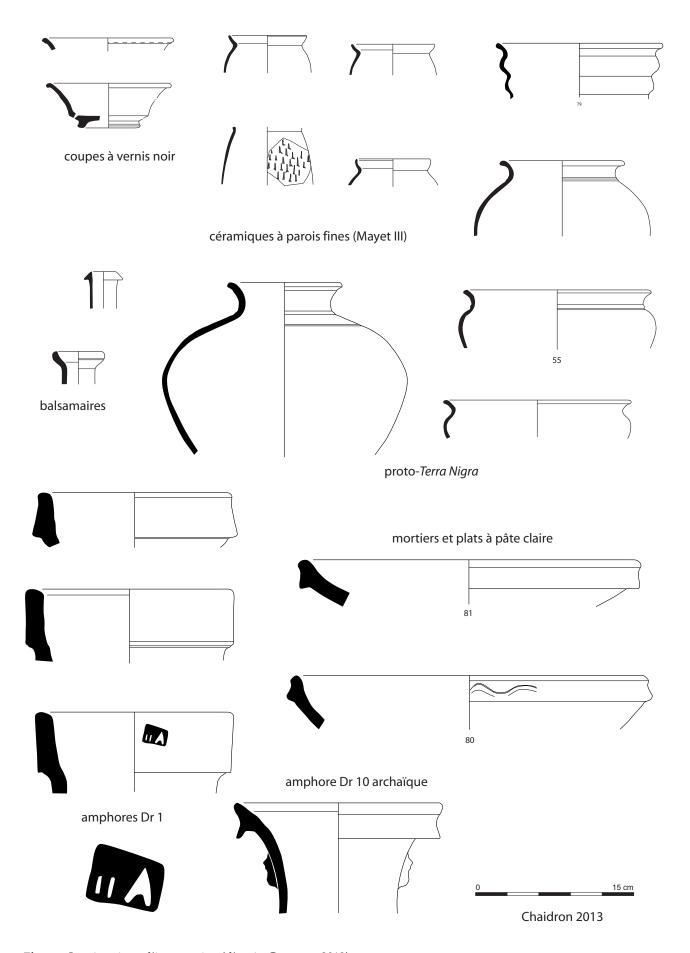


Fig. 12 - La céramique d'importation (d'après Chaidron 2013).

passage des légionnaires dans ces cités dans les mois précédant le siège de l'*oppidum* mandubien ou de la contribution de l'armée de secours à la composition de la série (voir la discussion dans Fischer 2001). La proportion relativement plus faible d'oboles trouvées à Alésia est vraisemblablement due aux conditions de la collecte : sur les neuf oboles, huit ont été découvertes en prospection pédestre, à l'aide d'un détecteur de métaux et une seule pendant les fouilles de Napoléon III (Reddé 2001, Fischer *et al.* 2001, Fischer & Gruel 2001).

La confrontation des deux collections d'Alésia et de la Chaussée-Tirancourt offre de très nombreuses concordances qui ne peuvent être fortuites. Elles sont significatives aussi bien pour la chronologie que pour la composition socio-économique et culturelle des centaines de personnes qui ont perdu ces monnaies. Il n'y a désormais aucune raison objective de refuser que le premier état de la porte du rempart principal du "Camp César" ait été utilisé pendant la Guerre des Gaules, à partir de -54 et au cours de la décennie suivante. La discrétion du « fond local » des Ambiani ou même des émissions régionales dans la série correspondant au premier état de la porte et, plus généralement, sur l'ensemble de l'oppidum et sa contre partie, l'origine géographique extrêmement large des monnaies perdues ici, trahissent l'origine étrangère des occupants. L'utilisation massive des quinaires gaulois de la zone du denier ou de la Gaule du Centre-Est et des espèces divisionnaires utilisables dans la vie de tous les jours, les oboles massaliètes, trahit elle aussi la présence de militaires romains, et vraisemblablement, des légionnaires, comme à Alésia (Fischer 2001, Fischer & Gruel 2001).

LA CÉRAMIQUE

Comme il est signalé plus haut, la céramique de La Chaussée-Tirancourt a fait l'objet d'une étude complète par Cyrille Chaidron, spécialiste de la céramique de cette époque, depuis les fouilles

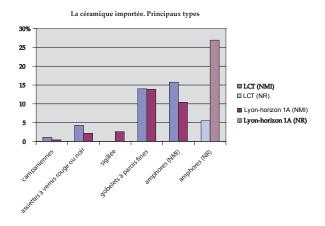


Fig. 13 - proportions comparées des principaux types céramiques d'importation dans les niveaux de l'horizon 1A du « Temple de Cybèle » à Lyon (Desbat 2012) et à La Chaussée-Tirancourt

d'Actiparc, qui constitue l'autre grande référence régionale pour la période. Nous reprendrons de larges extraits de cette étude, publiée en 2013 (Chaidron 2013)². Le corpus étudié comporte 2 213 fragments pour un nombre de vases estimés à 184, sans compter les 11 jetons. N'ont pas été intégrés les rares éléments postérieurs aux occupations pré-augustéennes, du Ier au IIIe siècle de notre ère (fig. 12). La discussion chronologique porte principalement sur la vaisselle de table, qu'elle soit importée ou régionale. Elle représente une quantité non négligeable : à peu près un tiers des tessons et un tiers des vases estimés. Ces proportions manifestent le caractère extrêmement romanisé de l'ensemble étudié. L'analyse fonctionnelle est encore plus significative car, parmi la vaisselle fine dont la fonction a pu être établie, 35 % des vases sont destinés au service de la boisson, près de 7 % à la présentation/consommation des aliments et 17 % seulement au stockage ou à la cuisson des aliments. L'analyse des éléments importés nous amène à une datation autour de -60/-40. Les nombreuses similarités avec les premiers niveaux des fouilles du « temple de Cybèle » à Lyon, datés de -43, confirment leur relative contemporanéité. Les rares différences un tant soit peu significatives suggéreraient une légère antériorité de l'ensemble de La Chaussée-Tirancourt (fig. 13).

LA CÉRAMIQUE À VERNIS NOIR ET L'ABSENCE DES SIGILLÉES ITALIQUES

Parmi la vaisselle de table, l'absence de sigillée italique 1 et la présence de céramique à vernis noir campanienne B-oïde donnent une première indication chronologique. En effet, les premières sigillées grésées ne sont pas signalées dans la région avant les années 30/25 av. J.-C. (Amiens-Renancourt. cf. Dubois & Lemaire 1998). Elles sont bien attestées en revanche vers -20/15 (ensemble du Square Jules Bocquet à Amiens, cf. Massy 1980). Elles sont couramment rencontrées à partir de 30 av. J.-C. dans les centres les plus romanisés, en contexte militaire, en pays trévire (Goethert 1984, Metzler 1995), ou dans les premiers noyaux urbains (Bordeaux, Saintes, Périgueux, Poitiers, cf. Chaidron & Dubois 2004). les dernières recherches menées à Lyon ou à Fréjus nous amènent peut-être jusqu'aux alentours de - 40 av. J.-C. (Desbat 2012, Rivet 2014). La décennie -30/-20 peut donc être considérée comme un terminus ante quem raisonnable pour un site régional ouvert aux influences extérieures et la décennie précédente pour un site très romanisé. Étant donné le très haut degré de romanisation des occupants du "Camp César", la décennie -40/30 pourrait donc être retenue comme terminus ante quem pour l'ensemble de cette collection. La céramique à vernis noir n'est représentée que par une seule forme, une coupe Lamb. 2 mais en deux exemplaires (8 fragments, pl. 1, n° 1-2). Ce type de vase est

^{2 -} Nous remercions Cyrille Chaidron de nous avoir autorisé ce plagiat et plus généralement pour son aide.

attesté dans le mobilier tardo-républicain du fortin d'Actiparc, associé à un plat Lamb. 7. La répartition de ces céramiques dans le nord de la Gaule laisse apparaître une dispersion localisée dans des centres où l'influence méditerranéenne est forte. On remarque, qu'à l'heure actuelle, il ne s'agit que de céramiques campaniennes B ou du cercle de la B. La disparition de ces productions peut être placée dans la décennie -50/-40 av. J.-C., d'après les données les plus récentes acquises sur les chantiers lyonnais. Elle est présente, mais en très faible quantité, dans les niveaux les plus anciens du « temple de Cybèle », considérés comme contemporains de la fondation de la colonie de Lyon en -43 av. J.-C. (Desbat 2012). Elle est absente en revanche sur le site à peine plus tardif du "Clos du Verbe" incarné, vers -40 av. J.-C. (Desbat et al. 1989).

LES GOBELETS À PAROI FINE

La gobeleterie est bien représentée. Elle comprend 11 % des tessons pour 14 % du total des vases. Dans la catégorie de la céramique fine, elle représente 40 % des tessons et 45 % des vases. Le répertoire typologique est particulièrement standardisé, il est dominé par un type, le gobelet à lèvre concave ou en gouttière, appartenant aux formes PAR-FIN 2, 2.1, 3.1 et/ou 3.2. Les pâtes témoignent d'importations méridionales plus ou moins lointaines (Gaule centrale ou pourtour méditerranéen) mais aussi de productions septentrionales non déterminées (pâte brune à dégraissant de quartz fin et de chamotte). Les importations présentent une pâte brun clair dense siliceuse fine très micacée, parfois revêtue d'un engobe brun clair (forme PAR-FIN 2.1 à décor de semis d'épines, n° 3 et 5), et une pâte brun clair, plus épaisse, sableuse (dégraissant de quartz fins), très micacée (paillettes de mica doré), avec quelques quartz plus gros, des petits oxydes de fer et couvert d'un engobe fin gris-brun (n° 4). La première pâte présente de fortes analogies avec certaines parois fines du site d'Actiparc considérées comme provenant du pourtour méditerranéen (Chaidron & Dubois 2004, Paunier & Luginbühl 2004) alors que la seconde montre des similitudes avec une des pâtes de cruches/amphores à engobées (PCOE) peut-être ligériennes (Barthelemy-Sylvand et al. 2005). Des parois fines apparemment similaires sont signalées dans l'Yonne, sur le site d'Étigny daté vers 50-30 av. (Seguier & Auxiette 2008). Les formes correspondent au types Mayet II/PAR-FIN2.1 (pl. 1, n° 3, 18), Mayet III/PAR-FIN3.1 (pl. 1, n° 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 14, 15, 16, 17). Le bord n° 17 pourrait être aussi une imitation, une copie de la forme PAR-FIN 3B et surtout du vase n° 5880 de Lattes trouvé dans un contexte daté stratigraphiquement entre 50 et 25 av. (Py et al. 2001). Sur le pourtour méditerranéen, les formes Mayet II (MAYET 1975) ou PARFIN2.1 et Mayet III/PAR-FIN3.1 sont datées des trois derniers quarts du Ier siècle av. J.-C. (Py et al. 2001). Une cartographie des découvertes septentrionales des gobelets à lèvre en gouttière montre une répartition associée à des sites au statut particulier. Sans vouloir établir d'exclusive sur l'attribution militaire systématique de ce genre de gobelet, il faut noter que lorsque la présence militaire est avérée ou fortement supposée, ces gobelets sont toujours présents.

LES AMPHORES

Le matériel amphorique est déterminant pour l'établissement de la chronologie. Une synthèse récente fait le point sur la question et notamment sur les amphores de La Chaussée-Tirancourt (Laubenheimer & Marlière 2010). La série est constituée de 122 fragments pour 29 individus. L'essentiel est constitué sans surprise d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1 (113 tessons, 25 amphores). Les rares éléments d'identification typologiques montrent la présence d'au moins une Dr 1A (n° 59) et de plusieurs Dr 1B (n° 60, 61, 62, 70, 71). L'analyse des pâtes montre que l'essentiel, sinon la totalité de ces contenants provient des ateliers étrusques, un seul fragment présente une pâte « eumachoïde » des ateliers de Campanie. Un fragment d'une anse circulaire pourrait éventuellement appartenir à une amphore rhodienne. La présence d'une Dressel 10 archaïque et d'une anse de Dressel 2/4 italique apportent des arguments chronologiques importants. Un fond de ce qui semble être une amphore à saumure n'a pu être identifiée (n° 73). Si, typologiquement, il est comparable aux fonds des Dressel 7/11, des Dressel 9 ou des Beltran IIA, la pâte, quant à elle, s'apparente aux productions précoces du Guadalquivir (pâte d'Haltern 70). Il convient d'ajouter à cette courte liste un fragment de Dr 20 qui a été rejeté dans le trou de poteau 47 de la porte intérieure après sa destruction. Celle-ci ayant pu intervenir beaucoup plus tard, ce fragment a été dissocié de la série. Son intégration ne poserait pas de problème particulier, le type étant attesté en Gaule dès les années -40 /30 (cf. par ex. Desbat 2012 : 69).

Les cinq amphores qui ne relèvent pas du type Dr 1 témoignent des débuts de la diversification du commerce des amphores que connaît la Méditerranée occidentale dans la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère. Contrairement à ce qui était admis dans les années 1980 ou 1990, cette diversification débute dès avant les années 50 av. J.-C., comme il était possible d'en juger déjà à l'époque, à partir des fouilles d'épaves comme le Dramont A, daté de -80/60 (amphores Dr 1B et Lamb. 2), l'épave du Titan, de l'île du Levant, datée de -75/65 (amphores Dr 12, Dr 10) ou la Madrague de Giens, dont le naufrage est situé aujourd'hui autour de -50 (Sanchez 2009, 246-260). Il est à noter que la tombe de Clémency, datée des années -80/75 à -65/60, a livré également une amphore Dr 9 (Metzler *et al.* 1991). L'absence d'autres types que les Dr 1 parmi les vingt fragments d'amphore

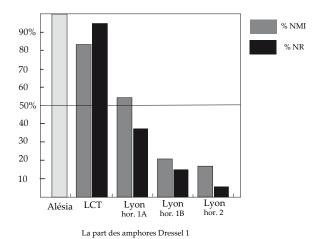


Fig. 14 - Importance relative des amphores de type Dr1 et des autres types à Alésia (Barral 2001), à La Chaussée-Tirancourt (Chaidron 2013) et dans les différents horizons du « Temple de Cybèle » à Lyon (horizon 1A daté de c.-43, 1B des années -40/-30, horizon 2, daté des années -30 à -20/15)

répertoriés à Alésia ne peut être considérée comme significative (Barral 2001). Cette diversification est en tout cas bien perceptible dans les premiers niveaux de Lyon. Les Dr 1 ne représentent plus que 56 % des amphores dans l'horizon 1A du « Temple de Cybèle » au lieu de 80 % à La Chaussée-Tirancourt (95 % des 112 tessons d'amphores) (fig. 14).

LA CÉRAMIQUE COMMUNE À CUISSON RÉDUCTRICE

Nous renvoyons à l'article de Cyrille Chaidron pour la présentation des autres catégories de céramiques (Chaidron 2013). Signalons toutefois que la céramique commune à cuisson réductrice qui représente plus de 40 % du total des individus est presque totalement composée de vases modelés (88 % des vases et plus de 97 % des tessons).

DES TÉMOIGNAGES NOMBREUX ET CONVERGENTS D'UNE OCCUPATION MILITAIRE ROMAINE

Les fouilles de la porte principale ont livré un abondant mobilier métallique qui correspond pour une bonne part à des éléments d'huisserie de la porte et, d'autre part, à des pièces de harnachement, des accessoires vestimentaires et quelques armes. Certaines pièces comme les anneaux-passe-guide ou les fibules ou même le fer de lance et les fragments de frette de fourreau, se rencontrent fréquemment sur les sites gaulois. D'autres ne trouvent pas leur place dans l'instrumentum indigène : une hacheherminette en forme d'ascia, une garde de gladius en bronze et, surtout, de très nombreux clous de caliga (fig. 15). Nous renvoyons pour l'essentiel sur ce mobilier aux articles de Jean-Louis Brunaux et Louis-Pol Delestrée qui sont tout à fait suggestifs ou à l'opuscule très complet et très bien illustré de Gérard Fercocq qui réunit l'ensemble de la documentation (Fercocq 2009), ainsi qu'à l'article de Matthieu Poux qui replace ces éléments dans le contexte général de la Gaule chevelue pendant et après la Guerre des Gaules (Poux 2008).

L'APPORT DES PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES

Le service régional de l'archéologie de Picardie a fait effectuer des prospections géophysiques sur l'ensemble de l'oppidum et sur les aménagements repérés d'avion à l'extérieur du rempart principal. Ces prospections ont été effectuées par la société *Géocarta* en trois campagnes successives, en 2010, 2012 et 2013. Les prospections confirment la partition intérieure de l'oppidum marquée par un large fossé curviligne qui a connu visiblement deux états successifs, ce qui avait déjà été mis en évidence par les fouilles de 2000 (FICHTL 1995). La partie interne

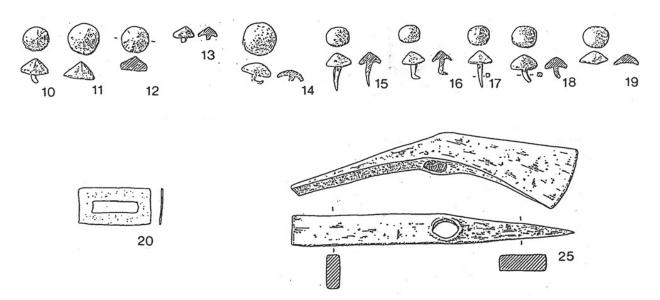


Fig. 15 - mobilier métallique provenant de la porte principale attribuable à la sphère militaire romaine.

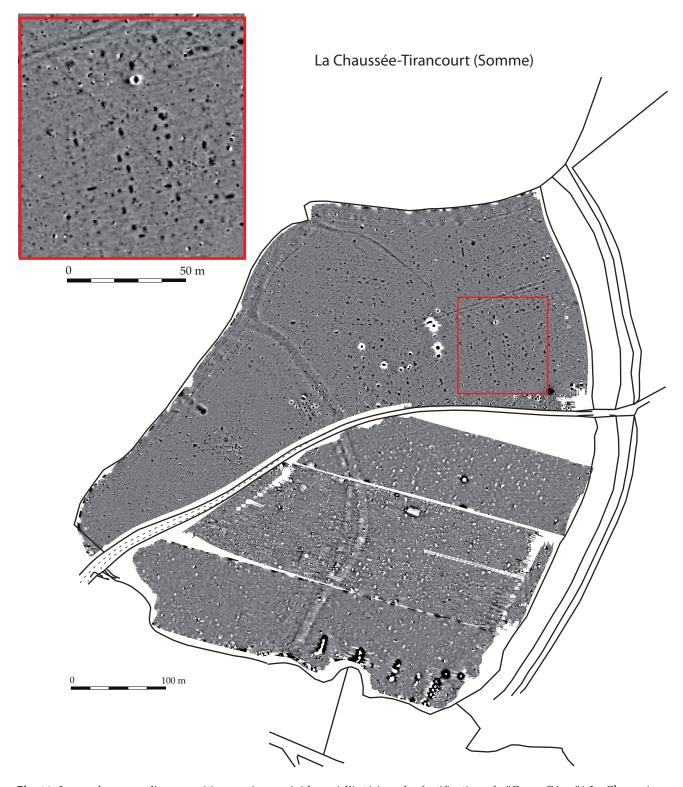


Fig. 16 - Image des anomalies magnétiques mises en évidence à l'intérieur des fortifications du "Camp César" à La Chaussée-Tirancourt (plan Didier Bayard d'après les rapports de prospection de la société *Géocarta* 2010-2012).

montre des anomalies magnétiques dispersées sans ordre apparent ou en petits groupes et de tailles différentes et assez peu denses. La partie située entre les deux enceintes est entièrement couverte de milliers d'anomalies de tailles similaires, soit oblongues, soit ovalaires, organisées en files parallèles formant plusieurs réseaux obéissant à des orientations différentes (fig. 16). On en reconnaît au moins cinq différents. Les orientations différentes

de ces alignements et leur non-conformité au parcellaire actuel permettaient d'exclure une origine agricole. L'explication la plus vraisemblable était qu'il s'agissait de structures archéologiques creusées dans le sous-sol calcaire selon un plan d'ensemble contraignant. Une analyse plus détaillée du plan de ces anomalies nous a conduit à exclure l'hypothèse d'un habitat indigène du type des *oppida* de la vallée de l'Aisne comme Villeneuve Saint-Germain ou de

Variscourt/Condé-sur-Suippe et nous orienterait d'avantage vers celle d'un camp militaire romain.

Un sondage a été ouvert dans les mois qui ont suivi le colloque, à la fin de l'été 2014 dans le secteur intermédiaire entre les deux fortifications (à l'intérieur du périmètre rouge visible sur la figure 16). Il a démontré la validité des résultats des prospections magnétiques. La plupart des anomalies visibles correspondent effectivement à des structures archéologiques qui sont à l'endroit supposé et ont une taille et souvent une forme en rapport avec ces images. Les différences constatées peuvent s'expliquer par la susceptibilité magnétique plus ou moins forte des aménagements existants, spécialement des fours, encore que leur incidence reste dans des proportions assez faibles, insuffisantes pour distordre les images. Il en ressort que les 13 ha limités par le rempart principal et l'enceinte intérieure sont entièrement occupés par des réseaux très denses d'aménagements disposés selon des mailles régulières. Même si le plan relevé dans l'emprise du sondage ne permet pas de restitution du bâti en raison de la disparition des éléments superficiels, de toute évidence les plus significatifs pour une reconstruction, ces aménagements obéissent à des règles contraignantes. Le grand nombre de clous et l'abondance du torchis dans le comblement des quelques structures fouillées laisse supposer la présence de constructions en torchis et à pans de bois, couverts de bardages, pour les toitures et peut-être aussi sur les murs. Il est d'ores et déjà possible de voir des foyers et des fours dans les centaines de grandes fosses oblongues que laissent deviner les images magnétiques, disposés le long d'axes parallèles distants d'une vingtaine de mètres (laissant des espaces intermédiaires de 10 à 15 m). La présence de ces fours est en elle-même une anomalie dans le milieu régional indigène. Les aménagements reconnus dans ce sondage montrent à l'évidence le recours à des techniques qui ne sont pas en usage dans la région à cette époque. L'analyse du mobilier, certes peu abondant, est conforme à ce qui a été vu à l'emplacement de la porte principale, dans les niveaux les plus anciens de la chaussée qui la traverse. Le mobilier comme la rigueur du plan et le caractère exotique de certains aménagements ne laissent pas de doute sur le caractère militaire de cette occupation. La présence de constructions en bois et torchis suggère un stationnement assez long, d'au moins quelques mois. Il reste à préciser si ces aménagements correspondent à une seule ou plusieurs phases d'occupation. Ces premières conclusions prometteuses ont incité le service régional de l'archéologie à engager une fouille archéologique programmée sous la direction de Didier Bayard et de Gilles Prilaux.

CONCLUSION

Le dossier du "Camp César", à La Chaussée-Tirancourt, bénéficie d'une documentation qui s'est étoffée et diversifiée au fil des années. Les photographies aériennes de Roger Agache ont permis de circonscrire l'ensemble et d'en deviner les principales composantes. Les fouilles des années 1980 à 2000 ont apporté des informations décisives sur des secteurs limités mais stratégiques pour la compréhension des fortifications. Très rapidement, un article a fait connaître les principaux enseignements de cette fouille. L'étude du mobilier numismatique s'est poursuivie, d'abord sur les monnaies trouvées en fouille, qui ont été publiées en 1997, puis sur le produit des prospections pédestres qui a fait l'objet d'une publication en 2006. Le mobilier céramique n'a pu, quant à lui, être étudié dans son ensemble qu'en 2013, soit treize ans après le premier article. Des prospections géophysiques menées en 2010-2012, complétées par un sondage en 2014, ont enfin apporté une vision détaillée sur les aménagements intérieurs de l'oppidum, ce qui manquait jusque là et qui paraissait impossible à obtenir dans les années 1980-1990. Il apparaît, au terme de ces multiples travaux, possible et nécessaire de reprendre l'ensemble du dossier dans toute sa complexité si l'on veut dépasser le caractère contradictoire de ses composantes principales : une architecture qui peut être considérée comme gauloise et de multiples indices du stationnement de troupes romaines, le tout dans un cadre chronologique restreint, déterminé par le mobilier archéologique et les événements historiques. L'examen détaillé du mobilier céramologique et numismatique, complété par des comparaisons point par point avec deux sites datés de manière quasi-absolue, Alésia et les premiers niveaux de la colonie de Lyon, nous amènent à remonter sensiblement la chronologie de la porte principale, dans les années de la Guerre des Gaules et la décennie suivante. Rappelons en outre que le mobilier retrouvé ne date pas à proprement parler la construction de la porte et de la chaussée d'accès mais son utilisation. C'est particulièrement vrai pour le mobilier céramique qui n'a pu être réparti entre les deux états successifs de la porte. Les prospections géophysiques ont confirmé le caractère militaire de l'occupation et son intensité. Elles ont également montré que la partie interne de la fortification intérieure n'avait pas subi cette occupation. Les deux secteurs ont donc connu des fonctions et des évolutions différentes, voire des chronologies légèrement différentes. Malheureusement le mobilier de la porte intérieure trouvé dans les années 2000 n'est pas suffisamment abondant pour préciser la chronologie à l'intérieur de La Tène D. Même dans le secteur intermédiaire, les sondages réalisés par Jean-Louis Brunaux on mis en évidence la présence de silos peu en accord avec des aménagement de camps romains. On peut donc en déduire qu'il a pu y avoir sur le site deux occupations différentes ou successives : l'une militaire romaine et une autre indigène. L'hypothèse la plus vraisemblable est que les deux lignes de fortification correspondent bien à un oppidum des Ambiani, peut-être agrandi juste avant la Guerre des Gaules, à l'intérieur duquel il y a eu une présence militaire romaine. La présence de troupes romaines dans les oppida est un phénomène bien attesté sur de nombreux autres oppida, comme le Titelberg (Luxembourg) ou Boviolles (Meuse) dans l'Est et probablement à Pommiers (Aisne), chez les Belges (Guichard et al. 1993). La nature, la densité et la chronologie de l'occupation gauloise, masquée par les témoignages de la présence romaine ne pourront être déterminées qu'à l'aide de nouvelles fouilles qui devront être conduites dans les deux secteurs fortifiés.

BIBLIOGRAPHIE

AGACHE Roger (1978) - La Somme pré-romaine et romaine, Amiens (Mémoires de la Société Archéologique de Picardie, XXIV).

ALLONVILLE (d') Alexandre Louis (1828) – *Dissertation sur les camps romains du département de la Somme,* Clermont-Ferrand.

BALZER Ines 1998 – « Das Tor G des *Oppidums* Heidengraben bei Grabenstetten : die Grabungen 1976 und 1981 », *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 22, p. 295-376.

BARRAL Philippe (2001) - « La vaisselle céramique et les amphores » dans REDDÉ Michel, (VON) SCNURBEIN Siegmar (dir.), vol. 2 - *Le Matériel.*, p. 105-115, pl. 36-39.

BAYARD Didier (2007) - « Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après Amiens romain » dans HANOUNE Roger (dir.) - *Les villes romaines du nord de la Gaule*, Actes du XXV^e colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164, Revue du Nord, Lille 2007, (hors série art et archéologie n°10), p. 11-42.

BEN REDJEB Tahar (2013) - *Carte archéologique de la Gaule 80/2 - La Somme,* Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

BRUNAUX Jean-Louis (1986) - Sondage sur l'entrée de l'oppidum de La Chaussée-Tirancourt, 1986, rapport, SRA, Amiens.

BRUNAUX Jean-Louis & DUVAL Alain (1983) - La Chaussée-Tirancourt, 1983, rapport, SRA, Amiens.

BRUNAUX Jean-Louis & DUVAL Alain (1984) - *La Chaussée-Tirancourt, "Le Camp César"*, 1984, rapport, SRA, Amiens.

BRUNAUX Jean-Louis & DUVAL Alain (1985) - La Chaussée-Tirancourt, 1985, rapport, SRA, Amiens.

BRUNAUX Jean-Louis & MARCHAND Christine (1988) - La Chaussée-Tirancourt (Somme), rapport de fouille 1988, rapport, SRA, Amiens.

BRUNAUX Jean-Louis & MARCHAND Christine (1989) - *La Chaussée-Tirancourt, rapport de fouille 1989,* rapport, SRA, Amiens.

BRUNAUX Jean-Louis, FICHTL Stephan & MARCHAND Christine (1990) – « Das "Camp César" bei La Chaussée-Tirancourt (Somme) », Saalburg Jahrbuch, 45, p. 5-45.

BRUNAUX Jean-Louis, MARCHAND Christine & MAYART Thierry (1987) - *La Chaussée-Tirancourt (Somme), rapport de fouille 1987*, rapport, SRA, Amiens.

CHAIDRON Cyrille, DUBOIS Stéphane (2004) - « Les céramiques tardo-républicaines du fortin d'Actiparc-Arras (commune de Saint-Laurent-Blangy, Pas-de-Calais), dans RIVET Lucien (édit.), *SFECAG*, Actes du Congrès de Vallauris, p. 351-379.

CHAIDRON Cyrille (2013) - « Le mobilier céramique du camp militaire tardo-républicain de La Chaussée-Tirancourt (Somme) » dans RIVET Lucien (édit.), SFECAG, Actes du Congrès d'Amiens 2013, p. 209-220.

CHAIDRON Cyrille& DUBOIS Stéphane (2013) - « De la Tène finale à l'époque augustéenne : premiers apports du monde méditerranéen dans le nord-ouest de la Gaule, territoires ambien, atrébate, bellovaque, ménapien, morin, sud-nervien et viromanduen » dans RIVET Lucien (édit.), SFECAG, Actes du Congrès d'Amiens 2013, p. 13-64.

CHAIDRON Cyril & JACQUES Alain (2015) - « La céramique commune non tournée dans le *Belgium* (Artois-Picardie) dans les contextes tardo-républicains et galloromains précoces » dans JOLY Martine & SÉGUIER Jean-Marc (dir.) - Les céramiques non tournées en Gaule romaine dans leur contexte social, économique et culturel : tradition et innovation. Actes du colloque tenu les 25 et 26 novembre 2010 à Paris, INHA, 55° sup. à La Revue Archéologique du Centre de la France.

COLLIS John 1984 - *Oppida* : earliest towns north of the Alps, University of Sheffield, Sheffield.

DELESTRÉE Louis-Pol (1997) - « Le numéraire gaulois, témoin d'une présence militaire sur le site fortifié de La Chaussée-Tirancourt », *Cahiers numismatiques*, n° 131, mars 1997, p. 5-13.

DELESTRÉE Louis-Pol, BOISARD Claude, BOULENGER Daniel (2004) - « Les monnaies antiques du camp militaire de Folleville (Somme) », *Cahiers numismatiques*, n° 160, juin 2004, p. 7-20, pl. p. 10-11, 3.

DELESTRÉE Louis-Pol, BOISARD Claude, BOULENGER Daniel (2006) - « Les monnaies gauloises du site fortifié de La Chaussée-Tirancourt (Somme) : coexistence d'un faciès militaire et d'un faciès indigène » dans HOLLARD Dominique (édit.) - *L'armée et la monnaie*, Actes de la journée d'études du 10 décembre 2005 à la Monnaie de Paris, SENA (Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques, n°1), p. 7-25, pl. I et II.

DELESTRÉE Louis-Pol & BOISARD Claude (2009) - « Les monnaies gauloises du camp militaire de Liercourt-Erondelle (Somme) dans HOLLARD Dominique (édit.). - *L'armée et la monnaie*, Actes de la journée d'études du 25 avril 2009 à la Monnaie de Paris, SENA (Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques, n° 3), p. 21-42, pl. 1-3.

DESBAT Armand (2012) - « Lyon, Lugdunum, les contextes précoces des fouilles du "temple de Cybèle" dans BARRAL Philippe & FICHTL Stephan (dir.) - Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du fer (III^e-I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne, Actes de la table ronde tenue à Bibracte du 15 au 17 octobre 2007, Bibracte,

Glux-en-Glenne, (coll. Bibracte 22), p. 65-94 et annexe consultable sur internet (http://www.bibracte.fr).

DEROC (1999) - « Quelques émissions mal connues d'oboles à la roue de Marseille », *Cahiers Numismatiques*, 36, n°140, , 3-11.

DUVAL Alain (1986) - *La Chaussée-Tirancourt, "oppidum",* 1986, rapport, SRA, Amiens.

FAYE Christelle, GEORGES Murielle & THION Patrick (1990) - « Des fortifications de La Tène à Metz (Moselle) », *Trierer Zeitschrift*, 53, p. 55-126.

FEìLIU Clément (2010) - « Le rempart de la Heidenstadt al Ernolheim-lels-Saverne (Bas-Rhin) » dans FICHTL Stephan (dir.) - Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde de Bibracte en 2006, Bibracte, Glux-en-Glenne (collection Bibracte, 19), p. 211-220.

FERCOQ DU LESLAY Gérard (2009) - Un camp militaire romain du I^{er} s. av. J.-C. à La Chaussée-Tirancourt- Somme, Samara, Amiens.

FICHTL Stephan (1995) - « La porte intérieure de la Chaussée-Tirancourt », Revue Archéologique de Picardie, 1/2, p. 135-148.

FICHTL Stephan (2012) - Les premières villes de Gaules. Le temps des oppida, Archéologie Nouvelle, Lacapelle-Marival, 133 p.

FICHTL Stephan (2013) - Clous n.m. de *murus gallicus*, dans *Le petit Guillaumet illustré*, Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 56-57.

FICHTL Stephan (2005) - *La ville celtique* : *les oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.* Errance, Paris, (réédition revue et augmentée).

http://www.oppida.org

FISCHER Brigitte (2001) - « Les monnaies gauloises : enseignement et questions » dans REDDÉ Michel, (VON) SCHNURBEIN Siegmar (dir.) - Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997). 2 – Le matériel. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Tome XXII, p. 11-19.

FISCHER Brigitte & GRUEL Katherine (2001) - « Catalogue des monnaies gauloises » dans REDDÉ Michel, (VON) SCHNURBEIN Siegmar (dir.), *ibid*, p. 21-39, pl. 1-28.

GUICHARD Vincent, PION Patrick, MALACHER Fernand & COLLIS John (1993) - « À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C », Revue Archéologique du Centre de la France, t. 32, p. 25-55.

JOHNSON Anne (1987) - Römische Kastelle, von Zabern, Mainz (traduction Dietwulf Baatz).

KAENEL Gilbert, CURDY Philippe & CARRARD Frédéric (2004) - L'oppidum du Mont Vully. Un bilan des recherches 1978-2003, Fribourg (Archéologie fribourgeoise, 20).

LAUBENHEIMER Fanette & MARLIÈRE Élise (2010) - Échanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du II^e siècle avant J.C au IV^e siècle après J.C., Besançon, 2010, 602 p.

MARTIN Stéphane (2013) - « Les monnaies méditerranéennes en Gaule du Nord (150 av. - 100 ap. J.-C.). L'apport des contextes archéologiques », *Revue Numismatique*, 170, p. 329-354.

MASSY Jean-Luc (1980) - « Les origines d'Amiens. Essai de chronologie d'après les découvertes de céramiques arétines », *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 7, p. 115-136.

METZLER Jeannot, WARINGO Raymond, BIS Romain, METZLER-ZENS Nicole (1991) - Clémency et les tombes de l'aristocratie de la Gaule Belgique. Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art n° 1, Luxembourg, 182 p.

POUX Matthieu (2008) - Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne, (col. Bibracte, 14).

PY Michel (2006) - Lattara 19 - Les monnaies pré-augustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale. Col. Lattara 19, Lattes, 2 vol., 1 270 p.

REDDÉ Michel (2003) - « Le matériel archéologique d'Alésia ou les surprises de la chronologie absolue » dans MANDY Bernard & (DE) SAULCE Anne (dir.) - Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire, culture matérielle et sources écrites. Actes du XXIII^e colloque de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer, Revue Archéologique de l'Ouest, sup. n°10, p. 287-292.

REDDÉ Michel & (VON) SCHNURBEIN Siegmar (dir.) (2001) - Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les *travaux militaires romains autour du Mont-Auxois* (1991-1997). Mémoires de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, t.XXII, Paris, 2 vol.

REDDÉ Michel, BRULET Raymond, FELLMANN Rudolf, HAALEBOS Jan Kees & VON SCHNURBEIN Siegmar (2006) - *L'Architecture de la Gaule romaine : les fortifications militaires*, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme/Ausonius, Paris/Bordeaux (Documents d'archéologie Française, 100).

RICHARD Jean-Claude (1992) - « La diffusion des monnayages massaliètes au-delà du territoire de Marseille » dans BATS Michel, BERTUCCHI Guy, CONGES Gaétan & TRÉZINY Henri (édit.) - Marseille grecque et la Gaule, Actes du Colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du Ve Congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990), Lattes/Aix-en-Provence : ADAM-PUP, 497 p Études Massaliètes, 3, p. 255-260

RIVET Lucien (2014) « Q. (Afranius) et l'invention de la sigillée italique d'Arezzo : à propos d'une estampille découverte à Fréjus (Var) » dans RIVET Lucien (édit.), SFECAG, Actes du Congrès de Chartres, p. 857-864.

SANCHEZ Corinne (2009) - *Narbonne à l'époque tardorépublicaine. Chronologies, commerce et artisanat céramique.* Revue Archéologique de narbonnaise, sup., 38.

VAN ENDERT Dorothea (1987) - Das *Osttor des Oppidums von Manching*, Franz Steiner, Stuttgart (Die Ausgrabungen in Manching, 10).

VASSELLE François (1966) - « Sondages devant l'oppidum de La Chaussée-Tirancourt (Somme) », Actes du V^ecolloque international d'études gauloises, celtiques et proto-celtiques (Samarobriva Ambianorum), dans Celticum, XV, (supp. à Ogam tradition celtique, 106), 1966, p. 35-46.

VAUVILLÉ Octave (1887) - « Le camp de Pommiers (Aisne) », Congrès Archéologique de France, LIV.

WHEELER Sir Mortimer & RICHARDSON Katherine M. (1957) - *Hillforts of Northern France*, Society of Antiquaries, London.

ZEEB-LANZ Andrea (2012) - « Neue Erkenntnisse zu Mauerarchitektur und Bauorganisation des keltischen Oppidums auf dem Donnersberg (Donnersbergkreis, Rheinland-Pfalz) » dans SCHÖNFELDER M. & SIEVERS S. (édit) - Die Eisenzeit zwischen Champagne und Rheintal. 34° colloque d'Aschaffenburg en 2010, AFEAF et RGZM, Mayence, p. 217-240.

Les auteurs

Didier BAYARD Conservateur du Patrimoine, SRA Picardie, UMR HALMA 8164 didier.bayard@culture.gouv.fr

Stephan FICHTL Professeur de Protohistoire à l'université de Strasbourg fichtl@unistra.fr

Résumé

Le "Camp César" de La Chaussée-Tirancourt (Somme) forme une sorte d'éperon barré par un puissant mur de barrage qui enserre une surface d'une vingtaine d'hectares et une enceinte intérieure, aujourd'hui arasée, de 6 hectares environ. Il est passé tour à tour, au fil des recherches, du statut d'*oppidum* gaulois à celui de camp romain. La publication des fouilles menées dans les années 1986-1989 sur le rempart principal et sa porte ont imposé la vision d'un camp établi par l'armée romaine et occupé dans les années -40 à -30/25 av. J.-C. Or cette interprétation ne s'accorde pas avec l'analyse architecturale qu'il est possible de faire des fortifications, représentative des *oppida* celtiques. D'autre part, la révision des critères qui ont présidé à sa datation, l'étude numismatique et l'étude céramologique qui n'avait pu être menée à bien jusque là, amène à faire remonter la période d'occupation aux années -60 à -40 et à inclure la période de la Guerre des Gaules et des révoltes consécutives. Le mobilier et les prospections géophysiques menées sur le site témoignent d'ailleurs à l'évidence du stationnement de nombreuses troupes romaines dans le camp, rendant d'autant plus difficile la perception d'éventuels vestiges d'occupations indigènes antérieures.

Mots-clef: "Camp César", fortifications, *oppidum* gaulois, armée romaine, *murus gallicus*, porte, Guerre des Gaules, *Ambiani, Samarobriva*, monnaies gauloises, quinaires de la zone du denier, oboles péri-massaliètes, céramique campanienne, gobelets à parois fines, amphores Dressel 1, Alésia, fondation de Lyon, prospections géophysiques.

Abstract

The "Camp César" at La Chaussée-Tirancourt (Somme) takes the form of promontory protected by an impressive rampart which delimits an area of about 20 hectares, together with an inner enclosure, the rampart of which is now levelled off, of about 6 hectares. It has been diversely interpreted, as research progressed: now a Gallic oppidum, now a Roman camp. The publication of excavations carried out in the years 1986-1989 on the main rampart and its gate imposed the view of a camp erected by the Roman army and occupied in the years 40 to 30/25 B.C. This interpretation however does not fit in with the architectural analysis that a study of these fortifications suggests, typical as they are of Celtic oppida. Moreover, a review of the criteria used for the dating of the site, viz the study of the coins, and the study of the ceramics, which it has only recently been possible to complete, brings us to redate the period of occupancy to the years 60 to 40 B.C., and to include in it the times of the Gallic Wars and the rebellions that followed. In any case, the objects and the geophysical prospections carried out on the site clearly attest that numerous Roman troops stayed in the camp, which makes the perception of any remaining traces of earlier native occupancies all the more difficult.

Keywords: Camp César", fortifications, Gallic oppidum, Roman army, murus gallicus, gate, Gallic Wars, Ambiani, Samarobriva, quinarii of the denarius zone, peri-Massalian obols, Campanian ware, thin-walled beakers, Dressel I amphorae, Alesia, foundation of Lyons, geophysical prospections.

Traduction: Margaret & Jean-louis CADOUX

Zusammenfassung

Das "Camp César" in La Chaussée-Tirancourt (Departement Somme) liegt auf einem von einem mächtigen Wall gesicherten Felssporn. Innerhalb des ca. 20 ha großen Areals befindet sich eine Fläche von ca. 6 ha, die ein heute geschliffener innerer Wall umgab. Das "Camp César" wurde im Laufe der Forschungen abwechselnd als gallisches *Oppidum* und römisches Legionslager interpretiert. Die Publikation der Ausgrabungen des Hauptwalls und seines Tors in den Jahren 1986-1989 hat die Interpretation verteidigt, dass es sich um ein von der römischen Armee gegründetes und in den Jahren -40 bis -30/25 belegtes Lager handelt. Nun ist diese Deutung unvereinbar mit der Bauanalyse der Befestigungsanlagen, die repräsentativ sind für keltische oppida. Andererseits führt die Revision der Datierungskriterien, die damals nicht abgeschlossene Auswertung der Fundmünzen und der Keramik, dazu die Belegungszeit weiter zurück, in die Jahre -60 bis -40, zu datieren und die Zeit des Gallischen Kriegs und die hieraus folgenden Aufstände miteinzubeziehen. Die Funde und die geophysikalischen Prospektionen zeugen im Übrigen davon, dass in dem Lager zahlreiche römische Truppen stationiert waren, und erschweren es umso mehr mögliche Reste von früheren einheimischen Siedlungen zu erkennen.

Schlagwörter: "Camp César", Befestigungsanlagen, gallisches Oppidum, römische Armee, murus gallicus, Tor, Gallischer Krieg, Ambiani, Samarobriva, gallische Münzen, Quinare aus der Zone des Denars, massaliotische Obolen, campanische Ware, feinwandige Becher, Amphoren Form Dressel 1, Alesia, Gründung von Lugdunum, geophysikalische Prospektionen.

Traduction: Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).

























